



**Association des gestionnaires  
de l'éducation franco-ontarienne**

# ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES DE L'ÉDUCATION FRANCO-ONTARIENNE

## Mission

- Favoriser le perfectionnement professionnel des membres.
- Se consacrer, avec les autres organismes franco-ontariens, à l'avancement de l'éducation en langue française en Ontario.
- Promouvoir les intérêts professionnels de ses membres.

L'AGÉFO est un organisme professionnel qui regroupe les gestionnaires de l'éducation en langue française en Ontario, soit auprès du conseil scolaire de langue française ou d'un organisme affilié. Elle vise à favoriser le perfectionnement professionnel de ses membres et à promouvoir l'importance de leurs contributions dans la réalisation de la mission éducative des conseils scolaires de langue française de l'Ontario.

Les membres proviennent des douze conseils scolaires de langue française et des organismes affiliés suivants : le Centre Jules-Léger, le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques, le Centre d'excellence SAP, le Consortium de transport d'Ottawa, le Consortium de transport scolaire de l'Est et le Service de transport Francobus.

Des regroupements ont été créés à la suite de la création des douze conseils scolaires, entre autres le Conseil ontarien des directions de l'éducation en langue française (CODELF), le Regroupement des gens d'affaires (RGA), le Conseil ontarien des gestionnaires de ressources humaines (COGRH), le Regroupement des surintendances en éducation (RSÉ), le Comité d'immobilisations, d'entretien et de planification (CIEP), le Regroupement provincial des leaders francophones en enfance en difficulté (RPLFEED) et le Comité consultatif des technologies de l'information et des communications (CCTIC). Ces regroupements ne sont pas des comités de l'AGÉFO, mais permettent aux membres de l'AGÉFO ainsi qu'à d'autres employés des conseils scolaires de langue française de réseauter et de cibler les priorités de travail.

# CADRE DE RÉFÉRENCE PROFESSIONNEL

## Raison d'être

1. Promouvoir la confiance du public en l'éducation en langue française.
2. Inciter les membres à agir de manière exemplaire et à prendre des décisions de manière éthique dans l'exercice de leurs fonctions.
3. Inspirer aux membres de l'AGÉFO la confiance en leur association.
4. Encourager les membres à exercer un leadership professionnel au sein des écoles, des communautés et des organismes.

# Engagements

## Respect des membres

- Faire preuve de justice et d'équité.
- Traiter chaque personne avec respect et courtoisie.
- Observer le devoir de confidentialité et faire preuve de discrétion.
- Traiter les dossiers avec objectivité et impartialité.
- Éviter de critiquer un membre ouvertement et publiquement.
- Reconnaître les mérites des collègues.
- Appuyer ses collègues dans leur cheminement professionnel.

## Respect des communautés

- Assurer le bien-être des élèves et leur réussite scolaire.
- Respecter les encadrements juridiques.
- Encourager tout geste ou toute action qui contribue à l'avancement de l'éducation en langue française.
- Agir avec honnêteté, intégrité et transparence dans le but d'être redevable.
- Faire la promotion et le rayonnement de la culture et de la langue française sur tous les plans.
- Éviter les conflits d'intérêts.
- Gérer de façon saine et responsable les ressources (imputabilité).
- Tenir à jour ses connaissances et ses compétences professionnelles.
- Encourager la conduite professionnelle dans l'exercice de ses fonctions.

## Respect de l'association

- Agir de manière à ne pas porter préjudice à l'AGÉFO ni aux organismes affiliés.
- Faire preuve de loyauté envers l'AGÉFO et les organismes affiliés.
- Être solidaires des orientations et des décisions collectives de l'AGÉFO.
- Préserver la confidentialité.
- Contribuer au rayonnement de l'AGÉFO.
- Représenter adéquatement son association et les organismes affiliés.
- Participer volontiers aux activités et aux comités de l'AGÉFO.